

LE LOGEMENT SOCIAL EN ROUMANIE

MISSION, CONCEPTION ET REPRÉSENTATIVITÉ

<p>Mission Fournir un logement à des groupes cibles</p> <p>Conception <input type="checkbox"/> Universelle <input type="checkbox"/> Généraliste <input checked="" type="checkbox"/> Résiduelle</p>	<p>Statut d'occupation Locatif Accession à la propriété Mixte Parc locatif social 178 000 logements 2,2 % du parc total 58 % du parc locatif 8 pour 1000 habitants</p>	<p>Ménages en locatif social 2 % Ménages en locatif privé 2 % Autres 1 % Propriétaires-occupants 95 %</p>
---	---	--

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

<p>Attribution des logements Critères de priorité à des groupes cibles (jeunes couples, jeunes, handicapés, retraités, locataires expulsés des logements restitués...)</p>	<p>Tarification Loyer en fonction des revenus Opérateurs Communes en régie</p>	<p>Sécurité d'occupation Baux limités à 5 ans Ménages bénéficiaires -</p>
--	---	--

FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

<p>Financement de l'investissement Agence nationale du logement</p>	<p>Aides publiques à l'investissement Bonifications d'intérêts Aides publiques aux occupants Aide à la personne</p>
---	--

GOVERNANCE DU LOGEMENT SOCIAL

<p>État : politique générale et financement Régions : - Communes : construction, gestion, attribution des logements sociaux</p>	<p>Acteurs Communes (en régie) État (Agence nationale du logement)</p>
--	---

DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

<p>Politique du logement : développement d'un programme de construction de logements et de réhabilitation du parc existant, développement d'un nouveau secteur locatif social Besoins en logement : pénurie de logements, faible qualité et besoin de réhabilitation</p>	<p>Vente aux locataires : vente massive aux occupants du parc locatif public hérité de l'ère communiste, interdiction de vente du logement locatif social construit dans le cadre de la loi sur le logement de 1994</p>
---	--

EN SAVOIR + : www.gbv.at